

Exonération partielle de la cotisation Agefiph

La loi n°87-517 de juillet 1987 impose à tout employeur de plus de vingt salariés l'embauche de personnes handicapées dans la proportion de 6% de l'effectif total des salariés. Le partenariat avec un ESAT ou une EA permet à l'entreprise de s'acquitter partiellement de cette obligation, en passant des contrats de sous-traitance ou de prestations de service avec l'un de ces établissements.

Février 2018



Notre contrat de confiance

- Un cahier des charges signé avec tous nos producteurs régionaux,
- Une traçabilité de tous nos produits,
- Une réelle volonté de s'inscrire dans une démarche qualité, la légumerie est en cours de Certification AB avec Agrocet.
- Notre démarche qualité et RSE est accompagnée d'un diagnostic 3D réalisé par Coop de France.



Merci à nos soutiens

Convaincus du bienfondé de cette légumerie, le Conseil Régional et le Conseil Départemental nous ont accordé leur confiance et ont soutenu la création de cet atelier de production.



L'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Pessac Magellan est un établissement géré par l'Adapei de la Gironde

Légumerie de Magellan - ESAT- Site Pessac Magellan

legumerie.esatpessacmagellan@adapei33.com ☎ 05 57 26 15 33

✉ 9 rue Claude Chappe - 33600 Pessac

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire

LÉGUMERIE DE MAGELLAN

TOUT FRAIS... PRÊT À CUISINER !



adapei 33

Entreprise

